

## Déclaration

### **Port de signes religieux ostentatoires dans la fonction et les services publics québécois : débat sur les questions que soulève cet enjeu**

L'égalité est une valeur universelle. Aucune liberté non plus qu'aucun droit ne doit servir à perpétuer la discrimination contre les femmes. Le droit à l'égalité ne veut rien dire si on ne garantit pas l'ensemble des droits économiques, sociaux, culturels, civiques et politiques. La FFQ défend donc l'ensemble des droits des femmes. Nous considérons la liberté de religion comme un droit fondamental. Nous ne croyons pas que la liberté de croyance constitue une limite a priori à l'égalité. Toutefois, la liberté de religion devrait se faire en harmonie avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. La FFQ croit que ce même principe doit inspirer les politiques publiques.

Ceci étant dit, il est primordial de rappeler que toutes les pratiques culturelles ou religieuses qui oppriment les femmes et les filles doivent être dénoncées en tant que violations des droits humains des femmes. Les violations les plus flagrantes de ces droits sont souvent commises au sein du mariage et de la famille - en particulier en ce qui concerne les droits des femmes de choisir leur conjoint, d'avoir ou non des enfants, de divorcer, etc. La plupart des religions condamnent également l'ensemble des relations sexuelles à l'exception de celles entre une femme et son mari. Seule l'hétérosexualité est tolérée. En aucune circonstance, la FFQ ne saurait accepter le relativisme culturel pour justifier les violations des droits des femmes parce que ces violations seraient décrétées par des croyances religieuses et justifiées par la liberté de religion. La mission de la FFQ ne consiste-elle pas à nommer et à condamner toutes les pratiques qui portent atteinte aux droits des femmes ? C'est pourquoi nous nous sommes fortement opposées, par le passé, à l'instauration de tribunaux d'arbitrage religieux en droit de la famille et à la polygamie.

Aujourd'hui, un climat politique des plus conservateurs au Canada et au Québec a eu pour effet une augmentation de l'influence de la religion dans la sphère politique. Certains groupes de pression religieux cherchent à exercer une influence, notamment à l'occasion de la présente campagne électorale fédérale, à l'encontre des droits acquis de haute lutte pour l'égalité des femmes et leur autonomie. La récente intervention de Mgr Jean-Claude Turcotte et de l'Assemblée des évêques du Québec qui ont profité de la campagne électorale fédérale pour intervenir dans le débat sur l'avortement en prenant position pour le projet de loi C-484 et contre la remise de l'Ordre du Canada au docteur Morgentaler en est un flagrant exemple !

La conjoncture internationale a également un impact sur les enjeux soulevés par la question du port des signes religieux ostentatoires dans la fonction publique québécoise. En effet, depuis le 11 septembre 2001,

le monde s'est à nouveau divisé, mais sur une base plutôt religieuse. Les identités religieuses ont pris le pas sur les identités nationales ou « ethniques » et on assiste de ce fait à une montée des intégrismes religieux.

Le danger du développement d'une ghettoïsation ou d'un communautarisme pointe à l'horizon. Cela peut être provoqué par l'exclusion économique, sociale, politique et culturelle de certains groupes minoritaires dans la société – immigrantEs, migrantEs, noirEs, arabes, musulmanEs, etc.–, par l'intégrisme religieux ou par des politiques gouvernementales mal conçues. En plus de remettre en question un projet collectif de société et l'identité québécoise elle-même, la ghettoïsation de certains groupes risque d'engendrer des conflits plus importants au sein de la société et un enfermement identitaire qui maintiendrait de façon rigide des traditions défavorables aux femmes. Comprenons-nous bien, nous ne pointons pas du doigt une ou l'autre culture.

La laïcité de l'État est primordiale ainsi que l'affirmation d'une société québécoise ouverte et inclusive afin d'assurer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

**Nous déclarons que :**

La FFQ est pour la liberté religieuse, mais contre les intégrismes de toutes les religions.

Notre réflexion sur le port de signes religieux ostentatoires dans la fonction et les services publics québécois nous a amenées à constater la complexité des questions soulevées. Nous ne renonçons pas à nous prononcer sur cet enjeu. Nos travaux nous ont conduites à nous rendre compte que ce qui est le plus important, ce sont les difficultés exprimées par les femmes immigrantes ou racisées concernant leur intégration sociale et l'emploi, contribuant ainsi à leur exclusion. Quant au processus de laïcisation de l'État québécois, il est en cours et toujours inachevé. Voilà pourquoi nous poursuivrons notre réflexion sur l'ensemble de ces questions.

Par ailleurs, il est urgent de se mobiliser contre toutes les formes d'intégrisme, particulièrement celles s'exprimant haut et fort dans la présente campagne électorale fédérale. Cette situation sans précédent impose une position sans précédent de la FFQ. /

*Adopté*

*Assemblée générale annuelle, 21 septembre 2008*

*Fédération des femmes du Québec*